

CDAS du 7 mars 2017

Conseil Départemental d'Action Sociale des Finances du CHER

Ce conseil départemental se tenait pour présenter la note d'orientation 2017 de l'action sociale, faire le bilan des opérations de 2016 et mettre en place la répartition des actions de 2017.

La CESF (conseillère en économie sociale et familiale) de la délégation du Cher présentera à la séance de juin, les détails de la note d'orientation nationale du 27 décembre 2016.

En 2017, les prestations de la Conseillère seront prises en charge à hauteur de 150000 €, par le SG (secrétariat général) et non plus par le budget du CDAS. C'est une des revendications de FO de longue date. Il est nécessaire d'analyser les besoins et d'évaluer les prestations à mettre en place.

LE PARC DE LOGEMENT,

IL coûte cher à l'entretien et ne correspond plus aux besoins. Pourquoi ? Nous en serons plus à la prochaine séance. Il est quand même étonnant que 100 à 150 logements ne trouvent pas preneurs alors que beaucoup de demandes ne sont pas satisfaites et principalement pour les primo arrivants.

CENTRES EPAF,

Les centres sont vieillissants et moins remplis.

LES COLONIES,

Il faut une harmonisation entre les séjours courts (1 semaine) et les séjours longs (3 semaines)

RESTAURATION COLLECTIVE,

Une enquête sur la cartographie des restaurants administratifs fait ressortir que 35 restaurants sur 259 servent moins de 20 repas par jour. L'administration a tenu un groupe de travail en janvier 2017 pour trouver des solutions. Le SG préconise de dialoguer avec les représentants localement pour trouver des solutions pérennes.

Pour FO Finances il est souhaitable de s'appuyer sur le contenu de la circulaire relative à l'organisation et au fonctionnement de ces structures qui est une mine d'information pour les acteurs locaux.

BUDGET 2016

Il a été réalisé dans sa totalité, soit 17539,75 €, ce qui est une bonne chose, le secrétariat général dotant le budget suivant en fonction des dépenses de l'année passée : l'Arbre de Noël 9175 €, sorties et repas pour les retraités 2500 €, sorties Disney et Paris 3800 €.

BUDGET 2017

ARBRE DE NOËL :

Quatre projets sont présentés : deux sont écartés étant trop contraignants. Restent l'école du cirque à Bourges et « A tes souhaits productions » pour lequel il faut prévoir une salle.

Pour le cirque, la séance ne peut se dérouler que le dimanche.

Vos représentants FO Finances font part au président qu'ils ne peuvent pas décider de tenir l'Arbre de Noël un dimanche sans avoir demandé l'avis des agents.

Un sondage pour avoir « la tendance » a été réalisé pendant la séance. FO a demandé à ce qu'un sondage soit effectué auprès de tous les agents des directions du ressort du CDAS et avec les détails.

Le choix du spectacle n'a pas été mis au vote sans compter qu' un devis d'un autre prestataire , spectacle FILOBAL, est arrivé le lendemain du CDAS. Il sera intégré aux propositions du CDAS de juin où il faudra voter afin de réserver dans les temps.

SORTIES :

VILLANDRAU ; pour les retraités le 1er ou 2 juin 2017

PARIS, ; visite du Musée d'ORSAY, le 2 décembre 2017

Pour l'autre sortie, une certaine confusion règne. En effet, lors du CDAS du 18 octobre 2016, il avait été présenté BEAUVAL ou ST FARGEAU, présentation à l'issue d'un groupe de travail.

Un devis devait être demandé pour chacune d'elle.

Bien qu'il n'y ait pas eu de vote le 18 octobre, il semble que certains ont pensé que la validation avait été effectuée lors du groupe de travail.

FO Finances a rappelé que seul le CDAS pouvait voter les actions proposées et que le groupe de travail servait de préparation. Mais il n'y avait pas eu de vote pour le choix de la sortie.

Si le PV antérieur n'était pas disponible le 7 mars, sa réception le lendemain du CDAS l'a confirmé.

La sortie à St FARGEAU a donc été actée sans mise au vote des représentants .

Même si les deux propositions étaient intéressantes et la présentation effectuée avec application par la délégation, FO Finances a été surpris par le procédé. Il ne s'agit certainement que d'une erreur de méthode.

Nous veillerons à ce que ça ne se reproduise pas.

NOUVELLES ACTIONS :

- Une réflexion va être menée sur une aide aux jeunes de 6 à 18 ans qui pourrait leur faciliter la pratique du sport.
- Un atelier sur les huiles essentielles sera proposé aux agents. Composition, contre-indications, etc. La séance est prévue, avec une trousse de base, pour deux heures et jusqu'à 20 personnes. La direction organisera un groupe test avant de généraliser cette action.

N'hésitez pas à contacter vos représentants FO en CDAS

Vos représentants au CDAS du 7 mars, Titulaire Christelle COTE, Expert Franck JANSONNIE.

Pensez à consulter régulièrement notre site départemental:

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/018/>

